

# PALEFRENIER SOIGNEUR

Le diplôme du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole permet aux titulaires d'acquérir les compétences nécessaires au processus de dressage, d'entraînement et de valorisation du cheval avec une qualification de niveau V obtenue sur 2 années.

## OBJECTIFS DU CAPa

Le palefrenier soigneur est un salarié employé dans des haras, des centres équestres et des exploitations d'élevage de chevaux. Il assure les soins quotidiens au cheval, l'entretien et la maintenance du matériel et des écuries. Il participe aussi à l'accueil du public et à l'animation de la structure.

Le CAPa Palefrenier Soigneur peut permettre la poursuite des études en Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) Système à Dominante Élevage et en Bac Pro CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique).

## ORGANISATION DE LA FORMATION SCOLAIRE

au Lycée François RABELAIS à Saint Chély d'Apcher  
Tél. : 04 66 42 61 50



La formation, sur 2 années scolaires, prévoit 14 à 16 semaines de stages.

### Contenu de la formation :

#### ■ Enseignement général appliqué au monde professionnel :

français, histoire, géographie, LV anglais\*, éducation socioculturelle, EPS, sciences économiques, mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, écologie.

#### ■ Enseignement technique et professionnel :

zootéchnie, hippologie, agroéquipement, techniques économiques, sciences et techniques professionnelles.

#### ■ Module d'adaptation professionnelle : tourisme équestre (réalisation d'une randonnée)

#### ■ Autres : Projets culturels et sorties techniques

## ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE

au CFA de la LOZÈRE, site de Marvejols  
Tél. : 04 66 32 02 39



Obtention du diplôme après validation des UCC (Unités de Contrôle Capitalisables).

### Contenu de la formation :

#### ■ Enseignement général appliqué au monde professionnel :

mathématiques, français, monde actuel, sport, santé et sécurité, - Entreprise et vie professionnelle

#### ■ Enseignement technique et professionnel :

- Bases scientifiques des techniques professionnelles  
- Techniques et pratiques professionnelles (ferrure, forgeage)  
- Module d'approfondissement professionnel

840 heures de formation sur les 2 années d'apprentissage, soit par an :

- 12 semaines au CFA
- 35 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

## CONDITIONS D'ADMISSION

### En formation initiale :

être issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale, 3<sup>ème</sup> DP, 3<sup>ème</sup> SEGPA ou dans le cadre d'une réorientation après une classe de 2<sup>nde</sup> GT.

### En formation par apprentissage :

Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans, par dérogation) être issu d'une classe de 3<sup>ème</sup> générale, 3<sup>ème</sup> DP ou 3<sup>ème</sup> SEGPA, éventuellement, de 4<sup>ème</sup>.

Avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### En formation initiale scolaire :

voir dossier d'affectation de fin de 3<sup>ème</sup> remis par l'établissement d'origine selon la procédure académique PAM (Procédure Académique multi fonctions). Tout élève relevant d'une autre académie doit contacter l'Inspection Académique de la Lozère (04 66 49 51 17).

### En formation par apprentissage :

renseignements à demander par courriel à [cfa.lozere@educagri.fr](mailto:cfa.lozere@educagri.fr), par téléphone au 04 66 32 02 39

## DIPLÔME

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture

### - formation initiale scolaire :

évaluation par CCF (Contrôles en Cours de Formation) et ET (Épreuves Terminales)

### - formation par apprentissage :

évaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans.